



Réseau Environnement

Réussir la transition vers un monde durable

Mémoire

Mise à jour de la stratégie fédérale de
développement durable

Mai 2026





Présentation de Réseau Environnement

Réseau Environnement est le plus important regroupement de spécialistes en environnement au Québec. Portée par son expertise, sa force de collaboration et sa vision pragmatique, l'association favorise l'émergence de solutions environnementales fondées sur la science et les meilleures pratiques. Ses membres, issus des domaines public, privé et académique, œuvrent dans les secteurs de l'eau, des matières résiduelles, de l'air, de l'énergie, des sols, des eaux souterraines et de la biodiversité. Ensemble, ils s'engagent envers la réussite de la transition vers un monde durable.

L'association est l'initiatrice et l'organisatrice de plusieurs événements tels qu'Americana et le Salon des technologies environnementales du Québec. Elle publie la revue spécialisée Vecteur Environnement, offre des programmes d'excellence, réalise des partenariats d'expertise et formule des recommandations sur de nombreux enjeux en environnement.



Table des matières

PRÉSENTATION DE RÉSEAU ENVIRONNEMENT	1
SOMMAIRE EXÉCUTIF	3
INTRODUCTION.....	4
THÉMATIQUE 1 : UNE STRATÉGIE PLUS OPÉRATIONNELLE ET ANCRÉE DANS LES RÉALITÉS TERRITORIALES	5
I. Recommandation 1.1 — Clarifier les rôles, adapter les approches territoriales et traduire les objectifs en leviers concrets	5
II. Recommandation 1.2 — Rendre les programmes fédéraux accessibles, rapides et adaptés aux réalités intergouvernementales.....	6
THÉMATIQUE 2 : DES LEVIERS D’ACTION STRUCTURANTS ET UNE CAPACITÉ RENFORCÉE.....	7
III. Recommandation 2.1 — Structurer des leviers d’action complets et alignés avec les capacités réelles	7
IV. Recommandation 2.2 — Renforcer l’accès aux ressources humaines et à l’expertise par des approches structurées et mutualisées	7
THÉMATIQUE 3 : DES INDICATEURS CENTRÉS SUR LES IMPACTS RÉELS, LES TRANSFORMATIONS ET LES ENJEUX CONTEMPORAINS	8
V. Recommandation 3.1 — Recentrer les indicateurs sur les impacts réels, la régénération et les transformations mesurables.....	8
VI. Recommandation 3.2 — Moderniser, harmoniser et élargir les indicateurs pour refléter les enjeux actuels et multi-niveaux	9
THÉMATIQUE 4 : UNE PLANIFICATION FONDÉE SUR LES CAPACITÉS RÉELLES ET LES BESOINS DU TERRAIN	10
VII. Recommandation 4.1 — Intégrer les capacités organisationnelles dans l’évaluation, la planification et l’allocation des ressources.....	10
THÉMATIQUE 5 : UNE APPROCHE INTÉGRÉE, TRANSVERSALE ET ORIENTÉE VERS LA TRANSFORMATION	12
VIII. Recommandation 5.1 — Intégrer l’adaptation et les synergies environnementales dans une approche transversale et non sectorielle.....	12
IX. Recommandation 5.2 — Adopter une vision transformationnelle, régénérative et concrète des résultats attendus	13
THÉMATIQUE 6 : UNE GOUVERNANCE COHÉRENTE, TRANSPARENTE ET ÉCONOMIQUEMENT ÉCLAIRÉE	13
X. Recommandation 6.1 — Assurer la cohérence entre les orientations stratégiques, les décisions politiques et les projets autorisés.....	13
XI. Recommandation 6.2 — Intégrer pleinement les dimensions économiques et décisionnelles dans la stratégie	14
CONCLUSION.....	15
SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS	17



Sommaire exécutif

Réseau Environnement recommande de renforcer le caractère opérationnel de la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD) en clarifiant les rôles entre les niveaux de gouvernance, en intégrant explicitement les acteurs non fédéraux et en traduisant les objectifs en leviers d'action concrets et adaptés aux réalités territoriales. L'accessibilité des programmes fédéraux doit également être améliorée afin de réduire les délais et les obstacles administratifs qui limitent actuellement leur mise en œuvre.

Les recommandations mettent également l'accent sur la nécessité de mieux arrimer les ambitions de la stratégie avec la capacité réelle des organisations, notamment par un renforcement des ressources humaines et de l'accès à l'expertise. Parallèlement, une évolution des indicateurs est essentielle afin de mesurer les impacts réels, d'intégrer les enjeux émergents et de refléter les contributions de l'ensemble des acteurs, dans une perspective de transformation et de régénération des milieux.

Enfin, Réseau Environnement souligne l'importance d'adopter une approche plus intégrée et transversale, notamment en matière d'adaptation aux changements climatiques et de synergies entre climat, biodiversité et société. Cette évolution s'inscrit dans la continuité des mécanismes de gouvernance existants et vise à en renforcer la cohérence, la transparence et l'intégration des considérations économiques, afin de soutenir une prise de décision éclairée et la continuité des actions dans le temps.



Introduction

Dans le cadre de la consultation sur la mise à jour de la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD) 2026-2029, Réseau Environnement a mobilisé un comité composé d'acteurs municipaux, d'organismes environnementaux, d'experts du secteur et de professionnels de terrain.

Les échanges ont permis de croiser des perspectives complémentaires issues de la pratique, de la mise en œuvre de projets et de l'accompagnement des organisations dans leurs démarches environnementales. Ils ont fait ressortir un constat partagé : bien que la SFDD repose sur des orientations pertinentes et s'inscrive dans une volonté structurante, elle demeure encore largement centrée sur des logiques de gouvernance interne et de reddition de comptes, et se traduit difficilement en actions concrètes pour les acteurs non fédéraux.

Plusieurs enjeux ont été identifiés, notamment en ce qui concerne la clarté des rôles entre les niveaux de gouvernance, l'accessibilité des programmes fédéraux, la capacité réelle des organisations à agir, la pertinence des indicateurs, ainsi que le manque d'intégration et de vision transformationnelle.

Dans ce contexte, Réseau Environnement formule une série de recommandations structurées autour de six thématiques, visant à renforcer le caractère opérationnel, la cohérence et la portée de la stratégie. Ces recommandations s'appuient directement sur les réalités observées sur le terrain et visent à faire de la SFDD un outil mobilisateur, capable de soutenir des transformations concrètes, mesurables et durables.



Thématique 1 : Une stratégie plus opérationnelle et ancrée dans les réalités territoriales

Cette thématique vise à assurer que la SFDD puisse être concrètement appliquée par les acteurs de terrain, en clarifiant les rôles, en facilitant l'accès aux leviers et en tenant compte des réalités territoriales.

I. Recommandation 1.1 — Clarifier les rôles, adapter les approches territoriales et traduire les objectifs en leviers concrets

Réseau Environnement recommande que la SFDD précise clairement la répartition des responsabilités entre le gouvernement fédéral, ses agences, les provinces et les municipalités, afin de limiter les zones d'ambiguïté qui complexifient actuellement la mise en œuvre des actions. Cette clarification devrait s'accompagner d'une reconnaissance explicite du rôle des acteurs non fédéraux dans l'atteinte des objectifs, de manière à favoriser leur mobilisation et leur appropriation de la stratégie.

Par ailleurs, chaque objectif devrait être décliné en leviers concrets mobilisables localement, incluant des exemples d'actions, des outils techniques, des cadres méthodologiques et des trajectoires adaptées aux différents contextes territoriaux. Une telle approche permettrait de réduire le travail d'interprétation actuellement requis et d'assurer une application plus cohérente et efficace sur le terrain.

Afin de soutenir cette opérationnalisation, la stratégie pourrait notamment intégrer, pour chaque objectif, un tableau de responsabilités partagées de type RACI précisant les rôles et responsabilités des différents acteurs, incluant les organisations responsables de la mise en œuvre, les parties consultées ainsi que les mécanismes de financement associés.



II. Recommandation 1.2 — Rendre les programmes fédéraux accessibles, rapides et adaptés aux réalités intergouvernementales

Réseau Environnement recommande de revoir les mécanismes d'accès aux programmes fédéraux afin de les rendre réellement accessibles aux acteurs de terrain. Les échanges du comité ont mis en évidence des délais importants, des processus administratifs complexes ainsi que des enjeux de coordination entre les différents paliers de gouvernement qui limitent concrètement l'accès aux ressources et ralentissent la mise en œuvre des projets.

Dans certains cas, des territoires ne peuvent accéder à des programmes pourtant pertinents en raison de contraintes juridictionnelles ou de règles administratives mal adaptées aux réalités locales. Il apparaît donc essentiel de simplifier les processus, de réduire les délais d'approbation — notamment en établissant des cibles maximales de traitement, par exemple de 90 jours — et de mieux arrimer les programmes aux réalités intergouvernementales.

La stratégie devrait également favoriser des mécanismes d'ententes plus flexibles entre les différents niveaux de gouvernance afin de limiter les blocages territoriaux et de permettre une mise en œuvre plus rapide, cohérente et efficace des actions soutenues par le gouvernement fédéral.



Thématique 2 : Des leviers d'action structurants et une capacité renforcée

Cette thématique met en évidence la nécessité de renforcer les moyens d'action des organisations afin de rendre les objectifs atteignables et de soutenir une mise en œuvre réelle.

III. Recommandation 2.1 — Structurer des leviers d'action complets et alignés avec les capacités réelles

Réseau Environnement recommande que la SFDD repose sur une combinaison équilibrée de leviers incitatifs, réglementaires et techniques, afin de créer des conditions favorables à des transformations durables. Une approche uniquement incitative ne permet pas d'induire les changements structurants nécessaires à l'atteinte des objectifs. Par ailleurs, la stratégie doit intégrer explicitement la capacité réelle des organisations, en tenant compte des ressources humaines disponibles, des contraintes budgétaires, de l'accès à l'expertise, ainsi que des réalités organisationnelles et temporelles. Sans cette prise en compte, les objectifs risquent de demeurer théoriques et difficilement atteignables, ce qui nuit à la crédibilité de la stratégie.

IV. Recommandation 2.2 — Renforcer l'accès aux ressources humaines et à l'expertise par des approches structurées et mutualisées

Réseau Environnement recommande de renforcer significativement les capacités humaines et techniques des organisations, notamment par la mise en place ou la bonification de programmes d'embauche en environnement. Les discussions ont mis en évidence un recul de ces programmes, particulièrement en dehors du secteur industriel, ce qui limite directement la capacité des municipalités et des organismes à mettre en œuvre les actions attendues et à assurer un suivi durable des initiatives.



En parallèle, il est essentiel de faciliter l'accès à l'expertise spécialisée par des mécanismes structurés favorisant la mutualisation des ressources et le financement de services partagés. Les modèles actuels, souvent fondés sur des budgets fragmentés et insuffisants, réduisent l'efficacité des interventions et empêchent d'atteindre une masse critique d'expertise au sein des territoires.

Dans cette optique, le gouvernement fédéral pourrait notamment mettre en place un programme dédié au financement de postes mutualisés en environnement entre plusieurs municipalités ou organisations, afin de soutenir les territoires disposant de capacités plus limitées. La création d'un programme d'accès à une banque d'experts financée, sous forme d'heures-conseils mutualisées, pourrait également constituer un levier concret et efficace, à l'image de certaines approches déjà utilisées dans le cadre de services d'accompagnement pour des infrastructures adaptées au climat.

Thématique 3 : Des indicateurs centrés sur les impacts réels, les transformations et les enjeux contemporains

Cette thématique vise à faire évoluer les indicateurs afin qu'ils reflètent réellement l'état des milieux et les transformations en cours.

V. Recommandation 3.1 — Recentrer les indicateurs sur les impacts réels, la régénération et les transformations mesurables

Réseau Environnement recommande de revoir en profondeur l'approche actuelle des indicateurs afin de privilégier une mesure des impacts réels plutôt que des activités ou des efforts. Les indicateurs actuels donnent une image partielle de la performance et



ne permettent pas d'évaluer adéquatement l'évolution réelle des milieux ni les bénéfices concrets générés par les actions mises en œuvre.

La stratégie devrait ainsi intégrer des indicateurs mesurant la résilience des territoires, la réduction des vulnérabilités, la dégradation ou l'amélioration des écosystèmes, ainsi que la qualité de vie des communautés. Elle devrait également adopter une logique de régénération, en évaluant la capacité des actions à restaurer les milieux, à renforcer les fonctions écologiques et à générer des effets positifs durables sur les territoires.

À titre d'exemple, la SFDD pourrait intégrer des indicateurs tels que :

- Le pourcentage de surfaces urbaines perméables ;
- L'indice de qualité des cours d'eau ;
- Le volume d'eaux pluviales géré à la source ;
- La superficie restaurée ou renaturée ;
- Le nombre de journées avec restrictions d'eau.

De tels indicateurs permettraient de mieux mesurer les impacts réels des actions et d'assurer un suivi plus représentatif de l'état des milieux et de leur capacité d'adaptation.

VI. [Recommandation 3.2 — Moderniser, harmoniser et élargir les indicateurs pour refléter les enjeux actuels et multi-niveaux](#)

Réseau Environnement recommande d'actualiser les indicateurs afin d'intégrer les enjeux environnementaux contemporains, notamment les contaminants émergents tels que les PFAS et les microplastiques, qui sont actuellement peu ou pas pris en compte dans les mécanismes de suivi existants. Une attention particulière devrait également être portée à la gestion de l'eau, en intégrant des bilans hydriques territoriaux, des indicateurs



de pression et de dégradation des cours d'eau, ainsi qu'un suivi plus structuré des usages et des vulnérabilités associés à la ressource.

Par ailleurs, les indicateurs devraient permettre une harmonisation des données à l'échelle canadienne, favoriser la comparabilité entre territoires et reconnaître explicitement la contribution des différents paliers de gouvernement, afin de mieux refléter la réalité des efforts collectifs et de soutenir une prise de décision cohérente à l'échelle nationale.

Dans cette perspective, Réseau Environnement recommande également la création d'un registre public des données environnementales, accessible aux acteurs locaux et mis à jour de manière continue. Un tel outil permettrait d'améliorer l'accès à l'information, de faciliter le suivi des indicateurs et de soutenir la planification ainsi que la coordination des actions entre les différents intervenants.

Thématique 4 : Une planification fondée sur les capacités réelles et les besoins du terrain

Cette thématique vise à aligner les ambitions de la stratégie avec les moyens réellement disponibles, afin d'éviter des objectifs déconnectés de la réalité.

VII. Recommandation 4.1 — Intégrer les capacités organisationnelles dans l'évaluation, la planification et l'allocation des ressources

Réseau Environnement recommande que la SFDD intègre des mécanismes permettant de mesurer et de suivre les capacités réelles des organisations, incluant les ressources humaines, financières et techniques, ainsi que les structures de gouvernance. Une meilleure compréhension des capacités disponibles sur le terrain est essentielle afin



d'assurer un arrimage réaliste entre les ambitions de la stratégie et les moyens nécessaires à sa mise en œuvre.

La stratégie devrait également prévoir des outils d'auto-évaluation permettant aux organisations d'identifier leur niveau de préparation, leurs limites et leurs besoins spécifiques. Les informations recueillies devraient ensuite être utilisées pour orienter les mécanismes de financement et d'accompagnement, afin de cibler les ressources là où elles sont le plus nécessaires et d'adapter les soutiens offerts aux réalités des organisations.

Les échanges du comité ont mis en évidence que l'absence de cette approche constitue un enjeu récurrent depuis plusieurs années et limite l'efficacité des stratégies précédentes. Dans cette perspective, le gouvernement pourrait notamment intégrer un diagnostic obligatoire des capacités organisationnelles dans certains programmes fédéraux, incluant l'évaluation des ressources disponibles, de l'expertise, des capacités de gouvernance et des besoins d'accompagnement. Certaines aides pourraient également être conditionnées à la mise en place d'un accompagnement adapté aux besoins identifiés, afin de maximiser les chances de réussite des initiatives soutenues.



Thématique 5 : Une approche intégrée, transversale et orientée vers la transformation

Cette thématique vise à renforcer la cohérence globale de la stratégie en intégrant les enjeux de manière systémique et en adoptant une vision plus ambitieuse.

VIII. Recommandation 5.1 — Intégrer l’adaptation et les synergies environnementales dans une approche transversale et non sectorielle

Réseau Environnement recommande de faire de l’adaptation aux changements climatiques un principe transversal intégré à l’ensemble des objectifs de la stratégie, plutôt que de la traiter comme un volet distinct. Les impacts climatiques étant déjà bien présents et en intensification dans plusieurs territoires, il est essentiel que l’adaptation soit considérée comme un critère structurant dans l’élaboration, l’évaluation et la mise en œuvre des actions soutenues par la SFDD.

La stratégie devrait également renforcer l’intégration entre les enjeux climatiques, la biodiversité et le bien-être des communautés, notamment en développant des objectifs et des indicateurs communs et en structurant des zones de convergence permettant de prioriser les actions générant des co-bénéfices environnementaux, sociaux et économiques.

Afin d’assurer une meilleure intégration de cette approche, chaque objectif de la SFDD pourrait inclure une section précisant sa contribution à l’adaptation aux changements climatiques, les bénéfices attendus en matière de résilience ainsi que les liens avec les autres enjeux environnementaux et territoriaux.



IX. Recommandation 5.2 — Adopter une vision transformationnelle, régénérative et concrète des résultats attendus

Réseau Environnement recommande que la SFDD adopte une vision plus ambitieuse et explicite des transformations attendues, en allant au-delà d'une logique de réduction des impacts. La stratégie devrait viser la restauration des milieux, le renforcement des fonctions écologiques et l'amélioration des systèmes naturels. Elle devrait également définir plus clairement les résultats attendus, en décrivant concrètement les bénéfices pour les territoires et les communautés. L'absence actuelle de vision claire limite la mobilisation des acteurs et rend difficile l'appropriation de la stratégie.

Thématique 6 : Une gouvernance cohérente, transparente et économiquement éclairée

Cette thématique vise à renforcer la crédibilité et l'efficacité de la stratégie en assurant une cohérence entre les orientations, les décisions et les mécanismes de mise en œuvre.

X. Recommandation 6.1 — Assurer la cohérence entre les orientations stratégiques, les décisions politiques et les projets autorisés

Réseau Environnement recommande de renforcer la cohérence entre les objectifs de la SFDD, les décisions politiques et les projets autorisés, afin d'assurer un meilleur arrimage entre les orientations stratégiques et leur application concrète. Les contradictions observées entre certains projets ou décisions et les objectifs



environnementaux poursuivis nuisent à la crédibilité de la stratégie et à la confiance des acteurs appelés à contribuer à sa mise en œuvre.

Il apparaît également essentiel d'améliorer la transparence des processus décisionnels, notamment en ce qui concerne les arbitrages réalisés, les critères utilisés pour orienter les décisions et l'influence des différentes parties prenantes dans les processus d'évaluation et d'autorisation.

Dans cette perspective, le gouvernement pourrait notamment introduire un mécanisme d'analyse de cohérence obligatoire entre la SFDD et les projets majeurs, sous la forme d'un test de compatibilité environnementale. Les résultats de cette analyse pourraient être rendus publics afin de renforcer la transparence, la cohérence des décisions et la compréhension des arbitrages effectués.

XI. [Recommandation 6.2 — Intégrer pleinement les dimensions économiques et décisionnelles dans la stratégie](#)

Réseau Environnement recommande d'intégrer de manière systématique les dimensions économiques dans la prise de décision, notamment en tenant compte du coût du statu quo et de l'inaction. La stratégie devrait également valoriser les services écologiques rendus par les milieux naturels et encourager l'analyse de variantes de projets intégrant les impacts environnementaux et sociaux. Cette approche permettrait de corriger les biais actuels qui favorisent les options les moins durables. Enfin, une plus grande stabilité politique et une adhésion élargie entre les partis sont nécessaires pour assurer la continuité et l'efficacité des actions dans le temps.



Conclusion

La Stratégie fédérale de développement durable 2026-2029 constitue une base structurante pertinente pour orienter l'action fédérale en matière de développement durable. Les recommandations formulées par Réseau Environnement visent à en renforcer le caractère opérationnel, la cohérence et la capacité à générer des transformations concrètes et mesurables sur le terrain.

Une évolution de la stratégie passe d'abord par une meilleure opérationnalisation de ses orientations, incluant une clarification des rôles entre les différents niveaux de gouvernance, une reconnaissance explicite des acteurs non fédéraux et une traduction des objectifs en leviers d'action concrets, adaptés aux réalités territoriales. L'amélioration de l'accessibilité des programmes fédéraux, notamment par une réduction des délais et des contraintes administratives, constitue également un levier essentiel pour assurer une mise en œuvre effective.

Le renforcement des capacités des organisations représente un autre enjeu central. Cela implique de soutenir davantage les ressources humaines en environnement, de faciliter l'accès à l'expertise et de mettre en place des mécanismes structurés permettant une mobilisation efficace des compétences disponibles. Sans ces conditions, les objectifs de la stratégie risquent de demeurer difficilement atteignables.

Par ailleurs, une évolution des indicateurs est nécessaire afin de mieux refléter les impacts réels des actions. Cela passe par l'intégration d'indicateurs de résultats et de transformation, la prise en compte des enjeux émergents, notamment en matière de contaminants et de gestion de l'eau, ainsi qu'une meilleure harmonisation des données et une reconnaissance des contributions des différents paliers de gouvernement.



La stratégie gagnerait également à adopter une approche plus intégrée et transversale, en faisant de l'adaptation aux changements climatiques un principe structurant et en renforçant les synergies entre climat, biodiversité et bien-être des communautés. Une vision plus explicite et mobilisatrice des transformations attendues, incluant une perspective régénérative, permettrait également de renforcer l'appropriation et l'engagement des acteurs.

Enfin, cette évolution s'inscrit dans la continuité des mécanismes de gouvernance existants et vise à en renforcer la cohérence, la transparence et l'intégration des considérations économiques, afin de soutenir une prise de décision éclairée et d'assurer la continuité des actions dans le temps.



Sommaire des recommandations

Thématique 1 : Une stratégie plus opérationnelle et ancrée dans les réalités territoriales

- Recommandation 1.1 — Clarifier les rôles, adapter les approches territoriales et traduire les objectifs en leviers concrets
- Recommandation 1.2 — Rendre les programmes fédéraux accessibles, rapides et adaptés aux réalités intergouvernementales

Thématique 2 : Des leviers d'action structurants et une capacité renforcée

- Recommandation 2.1 — Structurer des leviers d'action complets et alignés avec les capacités réelles
- Recommandation 2.2 — Renforcer l'accès aux ressources humaines et à l'expertise par des approches structurées et mutualisées

Thématique 3 : Des indicateurs centrés sur les impacts réels, les transformations et les enjeux contemporains

- Recommandation 3.1 — Recentrer les indicateurs sur les impacts réels, la régénération et les transformations mesurables
- Recommandation 3.2 — Moderniser, harmoniser et élargir les indicateurs pour refléter les enjeux actuels et multi-niveaux

Thématique 4 : Une planification fondée sur les capacités réelles et les besoins du terrain

- Recommandation 4.1 — Intégrer les capacités organisationnelles dans l'évaluation, la planification et l'allocation des ressources



Thématique 5 : Une approche intégrée, transversale et orientée vers la transformation

- Recommandation 5.1 — Intégrer l’adaptation et les synergies environnementales dans une approche transversale et non sectorielle
- Recommandation 5.2 — Adopter une vision transformationnelle, régénérative et concrète des résultats attendus

Thématique 6 : Une gouvernance cohérente, transparente et économiquement éclairée

- Recommandation 6.1 — Assurer la cohérence entre les orientations stratégiques, les décisions politiques et les projets autorisés
- Recommandation 6.2 — Intégrer pleinement les dimensions économiques et décisionnelles dans la stratégie

EAU

MATIÈRES
RÉSIDUELLES

SOLS ET EAUX
SOUTERRAINNES

BIODIVERSITÉ

AIR,
CHANGEMENTS
CLIMATIQUES ET
ÉNERGIE



Réseau
Environnement

295, Place d'Youville
Montréal (Québec) H2Y 2B5
514 270-7110

www.reseau-environnement.com
info@reseau-environnement.com

